



Plainte coups et blessures volontaires quelle peine ?

Par **Maeva55**, le **01/06/2009** à **13:45**

Bonjour,

J'aimerais savoir combien encoure un videur de discothèque pour avoir frappé violemment une personne à terre à coup de pieds dans la tête entraînant :

- traumatisme crânien et sept point de sutures à la tête,

la personne à terre était inconsciente et gisait dans une marre de sang.

Les pompiers l'ont envoyé à l'hôpital mais il n'a pas d'arrêt de travail.

Nous avons porté plainte pour coups et blessures et menaces de mort.

J'aimerais savoir ce qu'il encoure pour avoir frappé cette personne aussi violemment, amendes ou autre.

Merci